

Résumé



Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) marque un changement historique dans la politique canadienne en matière de santé. Pour la première fois, le gouvernement fédéral a étendu la couverture dentaire à l'échelle nationale à des millions de personnes qui n'ont pas d'assurance privée et pour qui le coût est depuis longtemps le principal obstacle aux soins. Le programme est vaste et ambitieux et il a déjà fait ses preuves : pour l'année de prestations 2025-2026, plus de 6,5 millions de patients se sont inscrits, près de quatre millions d'entre eux ont reçu des soins et des milliers de fournisseurs de soins buccodentaires y participent. Il s'agit d'un exploit générationnel, et les avantages qu'il présente pour les patients méritent d'être protégés. L'objectif du RCSD est simple et important : faire en sorte que le revenu et le statut d'assurance n'empêchent pas une personne vivant au Canada de consulter un professionnel de la santé buccodentaire lorsqu'elle en a besoin.



+ de 6,5 M

De patients inscrits



3,9 M

Ont reçu des soins



+ de 28 600

Fournisseurs qui participent

**Les statistiques concernent l'année de prestations 2025-2026.*

L'Association dentaire canadienne (ADC) milite depuis longtemps pour un meilleur accès aux soins de santé buccodentaire pour les personnes vivant au Canada. De concert avec les associations dentaires provinciales et territoriales, nous avons collaboré avec le gouvernement tout au long des étapes de conception du programme pour fournir des conseils et des recommandations. L'objectif de l'ADC est de veiller à ce que le programme soit offert aux patients qui en dépendent et aux équipes dentaires qui fournissent des soins dans le cadre de ce programme.

Le présent document est la première évaluation exhaustive du RCSD dans sa forme actuelle par l'ADC. Il s'appuie sur le document d'orientation de l'ADC de 2023, *Comblar les lacunes en matière de financement des soins dentaires*, qui décrit comment un programme financé par le gouvernement fédéral devrait fonctionner

pour les patients. Maintenant, nous mesurons les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de ces recommandations. Ensuite, nous examinons enjeu par enjeu les résultats obtenus et les obstacles auxquels font face les patients. À la lumière de cette évaluation, l'article propose un ensemble complet de recommandations visant à renforcer le programme pour les patients. Elles sont résumées à la fin du présent résumé et présentées dans la dernière section du document. La base de données probantes est vaste et regroupe les expériences des patients, des dentistes et des organisations dentaires.

Aperçu de la base de données probantes


3 000
Personnes au Canada

Source: Sondage national auprès du public, y compris les patients du RCSD (Abacus, pour l'ADC, 2026)


1 000
Employeurs

Source: Sondage auprès des employeurs (Abacus, 2026)


1 081
Dentistes

Source: Sondage auprès des dentistes, à l'échelle nationale (ADC, avril à mai 2026)


Fiche d'évaluation des politiques 2023

Source: Comparaison entre le programme actuel et les recommandations de l'ADC en 2023


Consultations auprès des intervenants

Source: Associations dentaires provinciales et territoriales


Données sur la santé buccodentaire

Source: Données du RCSD de Santé Canada + Statistique Canada

Principales constatations

L'une des principales constatations présentées dans ce document est que le RCSD offre une valeur qui va bien au-delà de la couverture elle-même. En plus d'élargir l'accès aux soins, les patients rapportent une expérience très positive, et le programme bénéficie d'un large soutien du public. La plupart des patients inscrits (88 %) décrivent une expérience positive et affirment que leurs soins sont plus abordables (75 %). Bon nombre d'entre eux déclarent une meilleure santé buccodentaire depuis leur inscription, et la plupart des gens du Canada (64 %) soutiennent le programme. Le RCSD a également fait de la santé buccodentaire une priorité nationale et a évité une grande partie des retards et des dépenses que la mise en place d'un système public distinct de prestation de soins, en s'appuyant plutôt sur le réseau existant de cabinets dentaires du Canada. Cette approche favorise le choix du fournisseur de soins par les patients.

La participation des fournisseurs est l'une des bases les plus solides du programme. Au début de la mise en œuvre, la participation des dentistes était incertaine. Aujourd'hui, elle est vaste et ce changement a été essentiel pour transformer la couverture en soins. Cette transformation ne s'est pas produite par hasard. Elle a résulté d'importants changements de conception éclairés par la défense des intérêts de l'ADC et des associations dentaires provinciales et territoriales, comme un parcours de participation par demande de règlement individuelle pour les fournisseurs, des modalités simplifiées, un traitement et un remboursement rapides des demandes de règlement, entre autres. Ils font partie de ce qui rend le

programme viable pour les cabinets dentaires et accessible aux patients, et leur maintien est essentiel pour préserver l'accès obtenu par le programme.

Toutefois, le programme présente d'autres défis importants et chacun a une incidence sur l'accès des patients aux soins. La principale mise en garde du document est que la couverture ne s'est pas toujours traduite par des soins abordables et qu'il existe un écart entre les attentes des patients et la réalité. Même avec l'aide du programme, 37 % des patients inscrits déclarent encore des obstacles financiers. Bon nombre d'entre eux s'attendaient à une couverture complète et ont été surpris par les coûts à déboursier, en grande partie parce que les frais du RCSD étaient inférieurs au coût réel des soins dentaires. Il existe de la confusion au sujet de la couverture, des exclusions et des coûts à déboursier pour les patients; ce sont souvent les cabinets dentaires qui ont dû expliquer le programme à chaque rendez-vous.

Les autres obstacles relèvent plus de la structure. L'autorisation préalable demeure l'une des sources de frustration les plus importantes tant pour les dentistes que pour les patients en raison des taux de refus élevés, d'une transparence limitée et des explications floues lorsque le traitement n'est pas approuvé. Les limites liées aux interventions couvertes peuvent empêcher les patients de recevoir des soins recommandés, en particulier ceux qui ont des besoins complexes, ceux qui ont besoin de soins spécialisés et ceux qui auraient avantage à mettre davantage l'accent sur la prévention. Le fardeau administratif, les contraintes liées à la main-d'œuvre, les obstacles non financiers, les lacunes dans les données sur la santé buccodentaire et le risque à long terme de diminution de la couverture dentaire parrainée par l'employeur posent tous des défis quant à la capacité du programme d'offrir un accès durable et équitable à long terme.



88 %

Des patients du RCSD déclarent avoir vécu une expérience positif



64 %

De la population canadienne appuie le programme



37 %

Des patients du RCSD continuent de déclarer des obstacles financiers



50 %

Des demandes d'autorisation préalable complètes sont refusées

Le présent document soutient que le RCSD a jeté des bases solides pour accroître l'accès aux soins. Maintenant, nous devons le protéger. La fortification de cette base devrait être au cœur des prochaines étapes. Le RCSD représente un investissement monumental dans le système de santé buccodentaire du Canada. Il faut maintenant s'assurer que la couverture se traduit facilement par des soins accessibles, équitables, opportuns, cliniquement appropriés et abordables. La viabilité à long terme du programme pour les patients, les fournisseurs et les systèmes qu'il soutient doit être maintenue.

Domaines de progrès

Comment le RCSD améliore l'accès aux patients.

Nouvel accent national sur la santé buccodentaire

82 %

des Canadiens connaissent le RCSD

La santé buccodentaire fait maintenant partie du programme national de la santé, reconnu comme essentiel à la santé globale.

Améliorer l'accès aux soins buccodentaires

3,9 M

de patients ont reçu des soins en 2025-2026

Il s'agit du plus important investissement dans la santé buccodentaire de l'histoire du Canada; il a élargi l'accès aux soins de santé buccodentaire. Moins de gens ne disposent pas d'assurance dentaire et beaucoup affirment que leur santé buccodentaire est maintenant meilleure.

Offrir des expériences positives aux patients

88 %

des patients déclarent une expérience positive

Les patients estiment que le programme est efficace et convivial, et beaucoup mentionnent qu'il a dépassé leurs attentes.

Obtenir un soutien massif de la population

64 %

de la population canadienne appuie le RCSD

Le programme est soutenu par public et, de plus en plus, par la profession dentaire.

Tirer parti du modèle de prestation de services existant

+ de 16 000

cabinets dentaires privés offrent des soins dans le cadre du RCSD

La prestation de soins par l'entremise du réseau établi de cabinets dentaires au Canada préserve le choix et la continuité des patients.

Renforcer et augmenter la participation des dentistes

+ de 90 %

des dentistes participent maintenant au RCSD

Le soutien accru au programme résulte des changements de conception préconisés par les associations dentaires.

Coordonner le RCSD avec les programmes publics de soins dentaires

43 %

des dentistes voient les patients coordonner les prestations

Le RCSD est le premier payeur dans la plupart des administrations, et la coordination permet aux programmes provinciaux de soins dentaires de couvrir les coûts admissibles non couverts par le RCSD, ce qui contribue à réduire les coûts à déboursier pour les patients vulnérables.

Domaines préoccupants

Obstacles et risques pour l'accès des patients

Obstacles financiers persistants pour les patients

37 %

des gens sont encore confrontés à des obstacles financiers, même avec le RCSD

Les taux de remboursement inférieurs au coût de la prestation des soins obligent les patients à payer une partie de la facture. Si cet écart était comblé, les soins seraient plus accessibles et abordables pour les patients.

Le RCSD rejoint-il les gens qu'il a été conçu pour servir?

50 %

des personnes admissibles visitaient régulièrement un dentiste avant le RCSD

La plupart des personnes admissibles recevaient déjà des soins, et le recours à la production de déclarations de revenus exclut certaines des personnes les plus vulnérables par leur conception.

Fardeau administratif qui influence les soins aux patients

57 %

des dentistes estiment que l'administration du RCSD est un fardeau

Chaque heure consacrée à l'administration du programme est une heure qui n'est pas consacrée aux soins. Les frictions soutenues mettent en péril la participation des fournisseurs et l'accès des patients.

Autorisation préalable comme obstacle aux soins

50 %

des demandes d'autorisation préalable complètes sont refusées

Les refus constituent un obstacle au traitement recommandé, et le RCSD fournit rarement une explication suffisante pour justifier un refus.

Coverage Limitations and Gaps

Seulement 17 %

des dentistes affirment que la plupart des soins recommandés sont couverts

Les soins préventifs et spécialisés sont insuffisants pour les patients ayant des besoins plus élevés, ce qui force certains d'entre à payer eux-mêmes ou à refuser les traitements recommandés.

Retard des mises à jour des frais du RCSD par rapport au coût de la prestation des soins

2 fois plus

Les coûts pour les cabinets augmentent à un rythme deux fois plus élevé que le taux d'inflation générale

Les mises à jour des frais sont plus étroitement liées à l'inflation générale, tandis que les coûts de la prestation des soins augmentent plus rapidement. Cet écart grandissant déplace une plus grande partie de la facture aux patients chaque année.

Risques à long terme pour les employeurs et les régimes privés

35 %

des employeurs disent qu'ils pourraient réduire leur couverture en raison du RCSD

Si les couvertures dentaires parrainées par l'employeur diminuent, la population pourrait perdre la couverture dont elle dispose déjà et passer au programme public, ce qui mettrait à rude épreuve la capacité de servir les personnes pour lesquelles il a été conçu.

Obstacles non financiers non résolus

250 M\$

de réduction du Fonds d'accès à la santé buccodentaire

Le fonds conçu pour s'attaquer aux obstacles géographiques, à la mobilité, à la sensibilisation et à la sensibilisation a été réduit, laissant les patients qui en ont le plus besoin sans soutien ciblé.

Lacunes dans les données sur la santé buccodentaire

0

enquête spécialisée sur la santé buccodentaire toujours en cours

Deux enquêtes conçues pour mesurer l'incidence du RCSD ont été abandonnées après un seul cycle. En l'absence de données récurrentes, il est impossible de suivre les changements dans le paysage de la santé buccodentaire.

Lacunes dans l'évaluation du programme

13 G\$

en investissement fédéral sur cinq ans, sans cadre public pour l'évaluer

Ni les données du programme ni un plan officiel d'évaluation du régime n'ont été rendus publics. En l'absence de renseignements accessibles au public, il est difficile de mesurer l'incidence du programme.

Défis liés à la main-d'œuvre et contraintes de capacité

7 200

postes vacants chez les hygiénistes dentaires et les assistants dentaires

Les défis en matière de dotation limitent le nombre de nouveaux patients que les cabinets dentaires peuvent recevoir, surtout dans les collectivités rurales et éloignées.

Confusion des patients et complexité du programme

59 %

des patients s'attendaient à ce que leurs soins soient entièrement gratuits

Des écarts entre les attentes et la réalité surviennent pour les patients au moment de recevoir des soins, et ce sont les cabinets dentaires qui doivent expliquer le programme. La confusion dissuade également certains patients d'utiliser la couverture dont ils disposent.

Incidence sur l'éducation et la formation en soins dentaires

À risque

La formation clinique dont les futurs dentistes ont besoin est à risque

Alors que les patients se tournent vers les cliniques privées, les cliniques d'enseignement perdent de nombreux patients nécessaires pour les étudiants, car ils doivent être prêts à exercer leur profession dès l'obtention de leur diplôme.

Aperçu des recommandations

Le RCSD représente un investissement monumental dans le système de santé buccodentaire du Canada et dans l'amélioration de l'accès aux soins pour les patients. En s'appuyant sur ces progrès, l'ADC formule plus de 30 recommandations dans le présent document pour faire en sorte que le programme demeure viable et qu'il continue d'améliorer l'accès aux soins et les résultats en matière de santé buccodentaire pour les patients. Les recommandations présentées sur cette page ont été résumées et regroupées aux fins de lisibilité. Les recommandations complètes sont présentées tout au long du document et compilées dans la dernière section.

01 Soins aux patients



Harmoniser la couverture avec les besoins en santé buccodentaire : Adapter l'ensemble des services couverts, éliminer les limites de la couverture, améliorer les soins préventifs et spécialisés et fournir un financement durable pour protéger l'accès des patients à long terme.



Communiquer clairement avec les patients : Améliorer les communications, comme les lettres et les publicités gouvernementales, et la sensibilisation directe pour établir des attentes claires en matière de couverture. Informer à l'avance les patients et les dentistes des changements apportés aux politiques du programme.

02 Conception du programme



Couvrir le coût des soins aux patients : Harmoniser les frais du RCSD avec le coût réel de la prestation des soins afin de réduire les coûts pour les patients, faire correspondre les augmentations annuelles des frais du RCSD aux mises à jour des guides des frais provinciaux et territoriaux et aux facteurs de coûts réels (dotation, fournitures, loyer), et déterminer si l'exigence de quote-part dissuade les patients d'obtenir des soins.



Réduire les obstacles à l'autorisation préalable : Fournir des explications claires sur les demandes refusées, communiquer de l'information sur les critères cliniques, **rationaliser les systèmes d'autorisation préalable** et investir dans la formation des fournisseurs.



Réduire le fardeau administratif : Renforcer le centre de service de l'administrateur grâce à une formation standardisée, continuer de fournir aux cabinets dentaires des ressources prêtes à être utilisées pour les patients, simplifier le renouvellement de l'admissibilité et protéger la continuité de la couverture pour les patients, améliorer le processus de demande de règlement et de vérification du RCSD et harmoniser les codes de traitement du RCSD avec le cycle annuel du Guide du système de codification standard et du répertoire des services (GSCS&RS).



S'assurer que la couverture est complémentaire : Collaborer avec les provinces et les territoires pour s'assurer que le RCSD ne déplace ni ne retarde la modernisation d'autres programmes publics de soins dentaires tout en surveillant la couverture dentaire parrainée par l'employeur et en utilisant l'éducation et les incitatifs pour encourager les employeurs à ne pas abandonner cette couverture.

03 Stratégie de santé buccodentaire



Joindre les personnes manquantes au programme : Commander une évaluation indépendante de l'efficacité du RCSD, examiner l'admissibilité et la structure de la quote-part pour combler les écarts d'équité, et rétablir le Fonds d'accès à la santé buccodentaire parallèlement à une stratégie fédérale d'équité en santé buccodentaire pour s'attaquer aux obstacles non financiers et aux déterminants sociaux de la santé buccodentaire.



Répondre aux défis en matière de main-d'œuvre en santé buccodentaire : Financer un outil pancanadien de modélisation des données sur la main-d'œuvre, collaborer avec les provinces et les territoires à la planification de la main-d'œuvre et rendre les soins dentaires admissibles aux principaux programmes fédéraux (exonération de remboursement de prêt, permis de travail postdiplôme, bourse d'études canadienne).



Protéger la formation des étudiants en soins dentaires : Convoquer les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux au sujet d'un financement durable et de modèles de main-d'œuvre pour les cliniques d'enseignement, de sorte que les futurs dentistes se forment sur les cas dont les patients dépendent.



Évaluer le programme et produire des rapports : Publier des données régulières et désagrégées du RCSD, mettre en œuvre un examen public périodique axé sur les résultats en matière de santé buccodentaire et la viabilité à long terme.



Reconstituer les données sur la santé buccodentaire : Rétablir les enquêtes nationales sur la santé buccodentaire (ECSB et EFSB), inclure la santé buccodentaire dans l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé tous les cinq ans et améliorer l'accès aux données grâce à des mesures de protection de la vie privée.